



## **Glyphosate : « Je considère que le Gouvernement a donné suffisamment de garanties ».**

### **Jean-Luc FUGIT, Député du Rhône**

En novembre 2017, dans le cadre de la procédure de réexamen de l'approbation de la substance active glyphosate, la Commission Européenne a proposé le renouvellement de son autorisation pour 15 ans.

La détermination et la position forte de la France, avec certains autres Etats membres de l'Union Européenne, ont permis de diminuer considérablement la durée de l'autorisation initialement proposée pour la faire tomber à 5 ans.

**Le Président de la République a quant à lui souhaité fixer un objectif plus ambitieux pour la France : la mise en œuvre de l'ensemble des moyens pour sortir de l'utilisation du glyphosate en 3 ans.**

Dès le mois de janvier 2018, le Gouvernement a lancé des consultations avec le monde agricole, les instituts de recherche, les instituts techniques et l'ensemble des acteurs concernés pour travailler à l'élaboration d'un plan plus large de réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Aux mois d'avril et mai derniers, alors que la première version du projet de loi dit « Egalim » nous était soumise, un certain nombre de députés de la majorité ont décidé de proposer un amendement au texte de loi pour contraindre le Gouvernement à accentuer l'effort sur la question de la sortie du glyphosate.

**Considérant à ce moment-là que je souhaitais obtenir plus de garanties pour envisager une sortie effective du glyphosate sous 3 ans, j'ai, en mon âme et conscience, décidé de voter pour cet amendement.**

Cet amendement n'a pas été adopté, mais il a eu le mérite d'inciter tous les acteurs à clarifier leur position sur ce sujet de première importance.

C'est ainsi que le Gouvernement a réuni, au cours du mois de juin 2018, les représentants du monde agricole, de l'agro-alimentaire et de la distribution ainsi que les acteurs de la recherche et de l'innovation pour s'engager dans la sortie définitive de l'utilisation du glyphosate.

Afin de permettre la pleine mobilisation des filières et un suivi en toute transparence des avancées par les parlementaires et les citoyens, le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et le Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire ont notamment annoncé la création d'un centre de ressources, le renforcement des actions d'accompagnement, le suivi des quantités vendues et utilisées ou encore la mobilisation des réseaux territoriaux des chambres d'agriculture.

**Je me suis alors pleinement emparé de cette question en demandant avec d'autres la création d'une mission d'information parlementaire sur le suivi de la stratégie de sortie du glyphosate.**

Cette commission parlementaire, dont les travaux débiteront le 27 septembre prochain, est constituée de députés de tous les groupes politiques présents à l'Assemblée Nationale. Son travail permettra d'évaluer à intervalles réguliers les solutions alternatives à l'utilisation de cette molécule.

**Surtout, j'ai été désigné pour faire partie de cette commission au sein de laquelle j'occuperai la fonction de co-rapporteur.**

Scientifique de formation et de métier, ma démarche sera basée sur la rigueur et la détermination nécessaires pour travailler, avec tous les partenaires, à évaluer la réalité des situations. En outre, et parce que je suis pleinement engagé dans la transition écologique, j'entends prendre une part active au sein de cette commission parlementaire et m'assurer que notre volonté de sortir de l'utilisation du glyphosate sous 3 ans soit effectivement mise en œuvre.

**Dans ces nouvelles conditions, j'ai donc considéré que le Gouvernement a donné, depuis le vote en première lecture du projet de loi, les garanties suffisantes pour contrôler concrètement la sortie de l'utilisation du glyphosate sous 3 ans.**

**J'estime ainsi que l'inscription d'une date d'interdiction dans la loi n'apporterait rien de plus, dès lors que les travaux de recherche sur les alternatives à l'utilisation du glyphosate sont d'ores-et-déjà lancés, filière par filière.**

Soyez donc assurés de mon entière mobilisation pour suivre l'état d'avancement des solutions concrètes pour sortir du glyphosate et pour veiller aux engagements du monde agricole.

Car s'il y a bien une chose qui n'a pas changé, et qui ne changera pas, c'est ma détermination à ce que la France sorte de l'utilisation du glyphosate dans un délai de 3 ans.

La réduction de l'utilisation des pesticides n'est pas un sujet secondaire : il s'agit d'une urgence pour notre santé publique et pour le respect de notre environnement.

Que celles et ceux qui souhaitent, réellement, efficacement, œuvrer à la réduction de l'utilisation des pesticides se rassurent : ils trouveront toujours en moi un allié. Ce combat est bien le mien !

Il ne se limite pas à une présence ou à un vote dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale. Il se gagne en travaillant concrètement sur le terrain avec l'ensemble des acteurs qu'il ne faut pas opposer.

C'est bien cela, la transition écologique et solidaire. C'est bien cela, le sens de mon engagement politique.

Paris, le 18 Septembre 2018.

Jean-Luc FUGIT  
Député du Rhône.